

Edito

Stephan Hagenbuch

Directeur de la Fédération des producteurs suisses de lait

stefan.hagenbuch@swissmilk.ch



Prix du lait de centrale: l'écart se creuse

Après le rejet, en mai dernier, de l'augmentation du prix indicatif A que réclamaient les producteurs de lait à l'unanimité, nous avons insisté, avec l'Union suisse des paysans (USP) et les jeunes agriculteurs, afin que les déductions injustifiées soient supprimées, en l'occurrence les déductions éventuelles liées à la matière grasse ou au taux de change. En ce qui concerne la loi chocolatière également, les hausses du prix du beurre à l'étranger ont réduit de moitié la différence de prix. Nous avons fait connaître nos exigences aux détaillants et aux organisations de commercialisation avant les négociations ordinaires du prix du lait pour le second semestre 2017, car c'est aux magasins d'adapter leurs prix. Au vu de l'évolution du marché, de la hausse des prix européens à la production ainsi que des prix élevés du beurre dans l'Union européenne (UE), ces revendications étaient justifiées, et elles le sont toujours.

Nous constatons aujourd'hui que, pour les entreprises payant un prix se situant dans la moyenne voire au-delà, les déductions ont pu être un peu corrigées à compter du 1^{er} juillet, ce qui a conduit à une hausse des prix. Le prix indicatif visé n'a pourtant été atteint qu'en partie. Pas grand-chose ne s'est passé chez les entreprises payant moins bien. L'écart s'est donc globalement creusé, ce qui est décevant. Il ressort très clairement du contexte actuel du marché que les négociations n'ont guère permis d'améliorations là où les portefeuilles de produits ne génèrent qu'une faible valeur ajoutée. Le prix le plus bas ainsi que le dernier kilo jouent un rôle primordial dans la définition du prix du lait! C'est pourquoi nous tiendrons bon face aux prix à la production dans l'UE qui continuent de grimper et à la différence de prix par rapport à l'UE qui se réduit! Nous devons également viser à une concentration supplémentaire de l'offre de lait de centrale.

De plus, l'alerte retentit toujours: si les producteurs de lait de centrale n'entrevoyent aucune volonté émanant du marché et de la politique (PA 2017) d'élaborer une solution qui permettrait de couvrir les frais de production à moyen terme, que les transformateurs et les politiques ne s'étonnent pas s'ils renoncent à la production laitière pour se consacrer à d'autres secteurs (plus rentables). Cela peut arriver plus vite qu'on ne le croit.

SECTEUR AGROALIMENTAIRE Interview

«Je vais avant tout favoriser le dialogue»

Le nouveau président de la Communauté d'intérêt pour le secteur agroalimentaire (CISA) JACQUES CHAVAZ explique pourquoi l'agriculture suisse a des cartes à jouer en cas d'ouverture du marché.

Qu'est-ce qui vous a motivé à briguer la présidence de la CISA?

La Communauté d'intérêt pour le secteur agroalimentaire réunit toute la chaîne de valeur, des agriculteurs aux représentants du commerce de détail, sans oublier les consommateurs. L'actualité fournie qui les concerne – je pense notamment aux initiatives sur le thème de la sécurité alimentaire et à la prochaine étape de la politique agricole – nécessite de mettre tout le monde autour d'une table pour discuter.

Pourquoi vous a-t-on considéré comme l'homme de la situation?

Cela n'est pas à moi de le dire (rires). D'après les retours que j'ai eus, ma bonne connaissance des marchés et des questions internationales qui touchent le secteur agroalimentaire a joué en ma faveur, de même que l'orientation vers les critères de durabilité et de responsabilité sociale de mes activités récentes.

Comment allez-vous désormais aménager votre temps de travail?

Je vais continuer à honorer mes mandats pour le compte du cabinet de consultants où je travaille. Le poste de président de la CISA ne va m'occuper qu'à temps partiel. Sous cette nouvelle casquette, je vais en premier lieu tout mettre en œuvre afin de favoriser le dialogue, comme évo-



Jacques Chavaz a été le directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture de 2003 à 2014.

qué précédemment. Il s'agira également d'intégrer d'autres organisations à ces échanges.

Pouvez-vous en dire plus?

J'estime primordial d'inscrire le secteur agroalimentaire dans une politique globale cohérente, qui prenne notamment en compte les domaines transversaux que sont l'aménagement du territoire et l'environnement. Il faut élargir le débat bien au-delà du renouvellement de la politique agricole tous les quatre ans.

Ce dialogue doit-il porter sur la transition vers le libre-échange?

Même si historiquement, la CISA a été mise sur pied parallèlement aux discussions sur le libre-échange avec l'Union européenne, notre organisation ne soutient pas aveuglément ce modèle. Plutôt que d'adopter la politique de l'autruche, la Communauté d'intérêt pour le sec-

teur agroalimentaire prône la recherche de conditions-cadres pour défendre au mieux les intérêts de ses membres dans toutes les situations, y compris si une plus grande ouverture du marché devait se concrétiser. Cette problématique existe déjà entre autres par le biais du tourisme d'achat. Je rappelle aussi que le Conseil fédéral envisage de signer des accords commerciaux avec des pays très offensifs sur le plan des exportations de produits agricoles.

Reprochez-vous au monde agricole suisse un manque d'ouverture et de proactivité?

En aucun cas. D'ailleurs, je suis très heureux que nous puissions compter un certain nombre d'organisations agricoles dans nos rangs. Cela prouve leur esprit d'ouverture, esprit que je retrouve aussi dans mes discussions avec des praticiens.

Quels sont les atouts de la chaîne de valeur indigène à faire valoir à l'international?

L'approche durable et la grande qualité des produits représentent, à mes yeux, des arguments déterminants. Dans ce sens, je ne pense pas que notre secteur agroalimentaire doive revoir ses prix à la baisse pour se positionner dans et hors de nos frontières. Il serait plus judicieux et prometteur de mettre en avant la différenciation.

Des filières telles que celle du pain souffrent malgré tout des importations...

On ne peut de loin pas généraliser. La filière viticole est, par exemple, parvenue à revaloriser sa qualité globale. Elle s'en sort relativement bien malgré la forte concurrence étrangère. Les consommateurs sont également prêts à payer leurs œufs suisses deux fois plus cher, car ils sont sensibles au fait qu'il s'agisse de produits de proximité respectant le bien-être des animaux.

Une étude à laquelle vous avez collaboré a conclu que l'ouverture du marché n'est pas une menace. Votre élection ne met-elle pas en cause votre impartialité?

Pas du tout. Cette étude réalisée en collaboration avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) a été reconnue comme étant fouillée et objective. J'y ai participé dans le but de comprendre et d'analyser en profondeur la situation. Je ne suis pas à la tête de la CISA pour défendre une idéologie quelle qu'elle soit ou me faire l'auteur d'un plaidoyer en faveur du libre-échange. Encore une fois, il s'agit seulement d'une option parmi d'autres et je vais garder mon attitude analytique et indépendante.

PROPOS RECUEILLIS PAR LUDOVIC PILLONEL

Brève

Contributions à la qualité du paysage bien acceptées

Le programme de paiements directs portant sur les contributions à la qualité du paysage et introduit dans le cadre de la Politique agricole 2014-2015 a été bien accepté par les cantons et les agriculteurs. Son évaluation montre que trois exploitations sur quatre ont pris part en moyenne à des projets de qualité du paysage depuis 2014. L'importante charge de travail pour les partenaires au départ a été maîtrisée et elle est considérée aujourd'hui comme appropriée. Les agriculteurs ont principalement mis en œuvre des mesures visant à maintenir la qualité du paysage et moins des mesures impliquant la mise en place de nouveaux éléments paysagers, pour l'essentiel des plantations d'arbres. Trois quarts des exploitations ont réalisé des mesures qu'elles ne pourraient pas mettre en œuvre sans les contributions (142 millions de francs environ par an au total). Il s'agit de projets particulièrement efficaces, tels les assolements diversifiés, certaines mesures structurelles, les châtaigneraies, les terrasses ou les cultures en zone de montagne. Les agriculteurs estiment que ces mesures n'ont pas d'incidence sur leur revenu. Un rapport sera publié sur le site de l'Office fédéral de l'agriculture www.blw.admin.ch

SP-AGRI

